

ONF
Direction territoriale
Rhône-Alpes Auvergne



Service départemental
RTM de la Savoie

17 rue des Diables Bleus
73000 Chambéry
04 79 69 96 05
rtm.chambery@onf.fr

Réf. : NR/2021-143

RAPPORT

Le 5 Aout 2021

Objet : Commune de Montricher-Albanne. Demande d'autorisation de défrichage parcelle 50.

1. PREAMBULE

Cette expertise est réalisée par le service RTM dans le cadre des missions d'intérêt général relatives aux actions de RTM, confiées à l'ONF par le Ministère en charge de l'Agriculture. Le dossier technique a été communiqué par l'UT de Modane de l'Agence ONF Savoie Mont Blanc.

Le défrichage d'une partie (9095 m²) de la parcelle forestière **numéro 50** est demandé par la commune de Montricher-Albanne pour l'extension de l'emprise d'une carrière.

Détail défrichage par parcelles :

- Parcelle OF 1959 surfaces : 5720m²
- Parcelle OF 15 surfaces : 1710m²
- Parcelle OF 1848 surfaces : 450m²
- Parcelle OF 1850 surfaces : 1215m²

- **Total à Défricher : 9095m²**

2. AVIS DU SERVICE RTM

Le présent avis ne constitue pas une expertise sur la conséquence des travaux (terrassements, ouverture de pistes) ou des aménagements (réalisés ou gérés) au regard de la stabilité des versants. Il concerne uniquement les conséquences liées à la disparition de l'état boisé des parcelles concernées.

Après examen du dossier de demande de défrichage, il s'avère que la disparition du couvert forestier n'a pas de conséquence sur le régime des avalanches, des crues torrentielles ou sur l'équilibre des terrains en place.

Ce dossier n'appelle pas de remarques particulières du service RTM.

Rédigé à Saint Julien Montdenis par le Technicien RTM responsable du secteur Porte de Maurienne.

Rodolphe NEYROUD



Validé et transmis à l'Agence Départementale ONF Savoie Mont Blanc

Chambéry, le 5 Aout 2021
Pour le chef du Service R.T.M.



Par Intérim, Romain Paulhe